

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
6 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le six du mois d'avril le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD, Président du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Véronique BESSE, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Flora PRIEUR, Bernadette BOURCIER.
Messieurs Christophe HOGARD, Benoit DUGAST.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mesdames Marie RENOU, Monique ENFRIN, Lucette SOURISSEAU.
Monsieur Yves MARTINEAU.
Monsieur Jean-Marie GRIMAUD pouvoir à Madame Odile PINEAU.
Madame Laurence MARTINEAU pouvoir à Madame Annick MENANTEAU
Madame Julie MARIEL-GODARD pouvoir à Madame Magali LOISEAU.
Monsieur Joseph CHEVALLEREAU pouvoir à Madame Marietta BOONEFAES.

Nombre administrateurs en exercice : 17
Nombre administrateurs présents : 9
Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Odile PINEAU.

N°12 : AVANCE DE TRESORERIE PAR LA VILLE DES HERBIERS. (Rapporteur : Christophe HOGARD).

Monsieur le Président du CCAS expose que pour faire face aux problèmes de trésorerie que connaît actuellement le CCAS, dans l'attente du versement de la revalorisation de la dotation soin (1 500 000 €) sur le budget de la Résidence de la Fontaine du Jeu, prévu début juillet, il y a lieu de recourir à une avance de trésorerie.

En conséquence, afin de couvrir les besoins de trésorerie du CCAS, il est proposé aux membres du Conseil d'administration de solliciter auprès de la Ville des Herbiers, la mise en place d'une avance de trésorerie d'un montant de 750 000 euros et dont le remboursement devra intervenir avant le 31 décembre 2023.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 14/04/23
Publié électroniquement le : 14/04/23

Odile PINEAU,
Secrétaire de séance.



Pour copie conforme,

Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

